# Bulletin de participation Inscription pour le samedi et / ou le dimanche

Nom de l'artiste Prénom

Année de naissance Tel

Adresse

Code postal Ville

**Email** 

N° Maison des artistes ou N° Siret :

#### Je m'inscris au concours de peinture

le samedi dans la catégorie.... 5 € par personne

☐ Enfant -11 ans ☐ Artiste professionnel

Artiste amateur confirmé ☐ Enfant 11/16 ans

Artiste amateur

emplacement(s) à 25 € ou à 40 € Je réserve pour l'exposition vente du dimanche.

40 € les 10 m<sup>2</sup> sous tente

25 € les 3,5 m linéaires en plein air

Date et signature

Règlement d'un montant de

€ à l'ordre de :

#### Association le Patrimoine de Saint-Suliac

Bulletin à retourner au plus tard le 20 juin 2022 accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

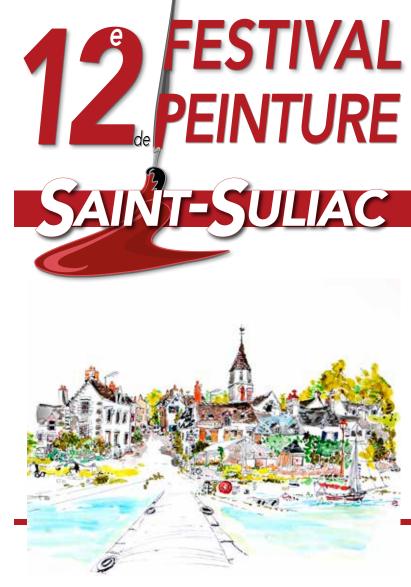
Association le Patrimoine de Saint-Suliac Mairie annexe, Place du Carrouge 35430 Saint-Suliac











©Philippe Montigné

# 2-3 juillet 2022

Festival organisé par l'association Le Patrimoine de Saint-Suliac

# Samedi 2 juillet - Concours de peinture

- De 8h à 12h : Accueil et inscription des participants au concours
- De 8h à 17h : Création des œuvres, remise des œuvres jusqu'à 17h

#### Règlement

Création sur site dans la journée d'une peinture, ou d'un dessin, sur un sujet libre lié à Saint-Suliac

- Tous les supports et techniques sont autorisés
- Toutes les œuvres devront être réalisées sur site. Chaque participant doit se munir de son support et de son matériel.
- Le format maximum autorisé est de 1 mx1 m pour les toiles, et 0,50 m x 0,65 m pour les autres supports.
- 3 catégories adulte : professionnel, amateur confirmé et amateur
- 2 catégories enfant : -11 ans et 11/16 ans (toutes techniques)
- Le jury, composé de 3 professionnels (artistes ou professeurs) et de 4 représentants de l'association du Patrimoine, récompensera deux œuvres de chaque catégorie, toutes techniques confondues (valeur de 80 à 200 €).
- Une aquarelle sera distinguée par le prix Michel Couturier (350 €).
- Un prix de la Municipalité sera attribué (450 €) et l'œuvre deviendra propriété de la commune.
- Participation : 5 € par artiste

# Dimanche 3 juillet - Expositions sur le front de Rance

#### **Exposition du concours**

- De 10h à 17h30 : Exposition des œuvres réalisées le samedi 2 juillet
- 17h45 : Proclamation des résultats du concours et remise des prix suivie du verre de l'amitié

Le retrait des œuvres s'effectuera après la remise des prix.

#### **Exposition-vente d'œuvres d'art**

- À partir de 8h : Accueil des peintres, dessinateurs et sculpteurs
- De 10h à 17h30: les artistes exposeront sur le front de Rance. Exposition-vente ouverte à tous (y compris aux participants au concours).
- Participation par exposant : 25 € les 3,5 m linéaires en plein air ou 40 € les 10 m² sous tente. Merci d'apporter vos panneaux, grilles, tables, parasols, etc...

#### • Inscriptions :

Le bulletin de participation en page 4 est à adresser au plus tard le 20 juin 2022 accompagné de votre règlement à l'ordre du Patrimoine de Saint-Suliac.

Les emplacements seront attribués par ordre de réception des dossiers.

# Au fil des ruettes

## du 2 au 10 juillet

#### Un circuit pour découvrir quatre lieux d'exposition :

• L'atelier de la Domalin	(de 15h à 19h)	Α
• La Grange	(de 11h à 19h)	В
•Le Musée	(de 10h30 à 19h)	C
• Les aquarelles d'Isa	(de 10h30 à 19h)	D



#### Informations aux exposants de la Grange

Vous souhaitez exposer du 2 au 10 juillet dans ce lieu convivial situé au cœur du village ?

Adressez-nous votre demande à l'adresse mail de l'association (patrimoine.stsuliac@gmail.com), et nous vous enverrons le règlement et le bulletin de participation à cette exposition-vente.

La sélection des dossiers se fera en fonction de la date de réception.

Espace d'exposition : 3 m², 25€ pour les 9 jours

Restauration sur placeRenseignements

06 74 75 59 54 - patrimoine.stsuliac@gmail.com